



ASSEMBLÉE NATIONALE

Communiqué de presse Hervé SAULIGNAC

Le 11 février 2022

C'est une étape déterminante qui vient d'être franchie et qui marque l'aboutissement d'un long combat. La Commission Spécialisée pour l'organisation des Soins (CSOS) réunie hier, vient de donner son feu vert à l'attribution d'une IRM pour l'hôpital de Privas.

Le Directeur Général de l'ARS peut désormais prendre son arrêté qui lancera la mise en œuvre de l'opération.

Une IRM est un outil précieux pour un territoire de santé et je suis heureux de savoir que Privas va enfin pouvoir en disposer au bénéfice de tous les habitants du Centre Ardèche. Cette IRM évitera de longs et fastidieux trajets et confortera l'offre de santé de notre hôpital.

Ce résultat est le fruit d'un long combat, porté par les acteurs de l'hôpital qu'il faut remercier et que j'ai inlassablement soutenu auprès des différents ministres de la Santé.